

## Congrès de l'AGPB

# Les céréaliers misent sur des nouveaux débouchés

Réunis à Clermont-Ferrand les 2 et 3 juin, les congressistes de l'AGPB ont planché sur les perspectives de développement de la céréaliculture française. A l'heure des obsessions environnementales, la montée en puissance des biocarburants s'avère pour l'avenir être un atout puissant et prometteur.



**L**e 80<sup>e</sup> congrès de l'AGPB, qui s'est tenu cette année à Clermont-Ferrand, a été l'occasion d'effectuer une analyse de la situation de la filière céréales en France. Pour retracer l'année céréalière, les congressistes ont focalisé leurs travaux autour de quatre thèmes : les perspectives de développement, les ambiguïtés de l'Europe, le volontarisme syndical et la compétitivité des exploitations.

### Vendre à des prix supérieurs

La récolte 2003 s'est caractérisée par des prix élevés, réalité contre laquelle Bruxelles n'a pu agir tant elle était devant une conjonction de facteurs climatiques et économiques exceptionnels. Mais cette situation - conjoncturelle - ne pourra malheureusement perdurer.

Ainsi, l'AGPB appuie ostensiblement la recherche et l'augmentation des débouchés. Le syndicat spécialisé entend ainsi permettre aux céréaliers de vendre à des

prix supérieurs au prix d'intervention, tout en restant compétitifs face aux produits concurrents.

Un espoir que conforte la croissance des pays émergents et en développement. De par leur croissance, la consommation de ces pays évolue. La production de viande blanche va croissante, engendrant une augmentation des volumes destinés à l'alimentation animale et une hausse de la demande mondiale de céréales.

### Etat de compétitivité

Le volontarisme de l'AGPB vise également au développement des bioproduits. Ainsi, le bioéthanol, qui a actuellement le vent en poupe, devrait per-

mettre de valoriser d'importants volumes de production (*encadré 1*).

Les dirigeants de l'AGPB ont rappelé les nombreux atouts de la formule pour l'ensemble de l'économie nationale : réduction des coûts de pollution, du chômage, de stockage public de céréales...

Au total, si la production de céréales dans l'Union Européenne est en hausse, l'analyse des projections de la commission pour 2010-2011 révèle aux yeux des céréaliers un écart "tout à fait gérable" entre production et consommation traditionnelle de céréales dans l'UE (*encadré 3*).

Conscients de l'enjeu, les représentants des céréaliers sont prêts à investir avec les

industriels et avec les organismes de collecte dans des unités de production. "Grâce à un système de mutualisation des livraisons proche de celui de la fourniture de colza aux usines de diester, tout producteur, même établi dans une région éloignée des unités de production, pourrait participer au programme bioéthanol" précise l'AGPB.

Par ailleurs, afin d'assurer une compétitivité au prix du superéthanol - tout en maintenant l'intérêt des producteurs à alimenter les usines d'éthanol - les représentants de l'AGPB demandent à l'Etat le maintien de la défiscalisation de 37 €/hl sur 6 ans aux nouvelles quantités de bioéthanol nécessaires.

### Le boom du bioéthanol

**L**a liste est longue des pays qui produisent et utilisent du bioéthanol. Précurseurs, le Brésil et les USA restent néanmoins les acteurs majeurs. Au sein de l'Union Européenne, l'augmentation du prix du pétrole et les préoccupations liées à l'effet de serre ont permis de lever les restrictions en vigueur. Une directive est parue en octobre 2003 et les Etats membres peuvent désormais attribuer beaucoup plus facilement des exonérations fiscales aux biocarburants. La mesure s'ajoute au crédit carbone de 45 €/ha de culture énergétique décidé dans le cadre de la réforme de la PAC et à la directive fixant comme objectif l'incorporation de biocarburants dans les carburants conventionnels à hauteur de 2 % en 2005 puis 5,75 % en 2010.

Les volumes de production nécessaires pour atteindre ces 5,75 % s'élèvent à 28,8 millions de tonnes de blé dans l'Union Européenne à 25. 150 millions d'hectolitres (Mhl) de bioéthanol devraient en effet être nécessaires en 2010, contre 4 Mhl produits actuellement.

Le développement de la filière reste néanmoins suspendu au bon vouloir des instances européennes. Dans le cadre de négociations bilatérales, l'Union envisage d'accorder des droits réduits pour l'importation de 12 Mhl d'éthanol en provenance du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay). Les prix de revient sud-américains sont si bas qu'une telle décision ruinerait les espoirs de montée en puissance du bioéthanol en France et dans l'Union Européenne.

Charles Baudart

c.baudart@arvalisinstitutduvegetal.fr

## Les dossiers de l'AGPB

2

Pour faire face à un contexte économique difficile pour la production agricole, l'AGPB multiplie les initiatives. Dans le prolongement d'une première reconnaissance de l'assolement en commun, au travers du projet de loi sur le développement des territoires ruraux en cours d'examen, elle entend poursuivre ses efforts en faveur du regroupement des exploitants. En lien avec l'AGPM et la FOP, l'AGPB a rédigé un Livre blanc qui propose d'adapter les prélèvements fiscaux et sociaux opérés sur les exploitations en les rendant plus équilibrés et plus cohérents avec l'économie de l'exploitation. Par ailleurs, les trois syndicats spécialisés insistent et militent pour la création d'une "caisse pour aléas", en remplacement de la Dotation pour Aléas et d'une assurance risque climatique.

"L'UE dispose à l'évidence de marges pour laisser parler son potentiel de production, y compris en réduisant sa jachère obligatoire. Il s'agit là d'un contexte qui permet d'espérer" notent les spécialistes de l'AGPB, qui rappellent néanmoins que "chacun doit se maintenir dans le meilleur état de compétitivité possible".

### Bouleversements sans préavis

Malgré ces éléments encourageants, les congressistes sont restés pragmatiques. Ils ont déploré le peu d'appui politique dont souffre la production céréalière, notamment à Bruxelles. Depuis trop d'années, l'Union Européenne rechigne à utiliser les restitutions à l'exportation pour maintenir les prix.

Pour les congressistes "en demeurant passive, Bruxelles impose aux producteurs des bouleversements sans préavis" : personne n'a oublié les importations de céréales en

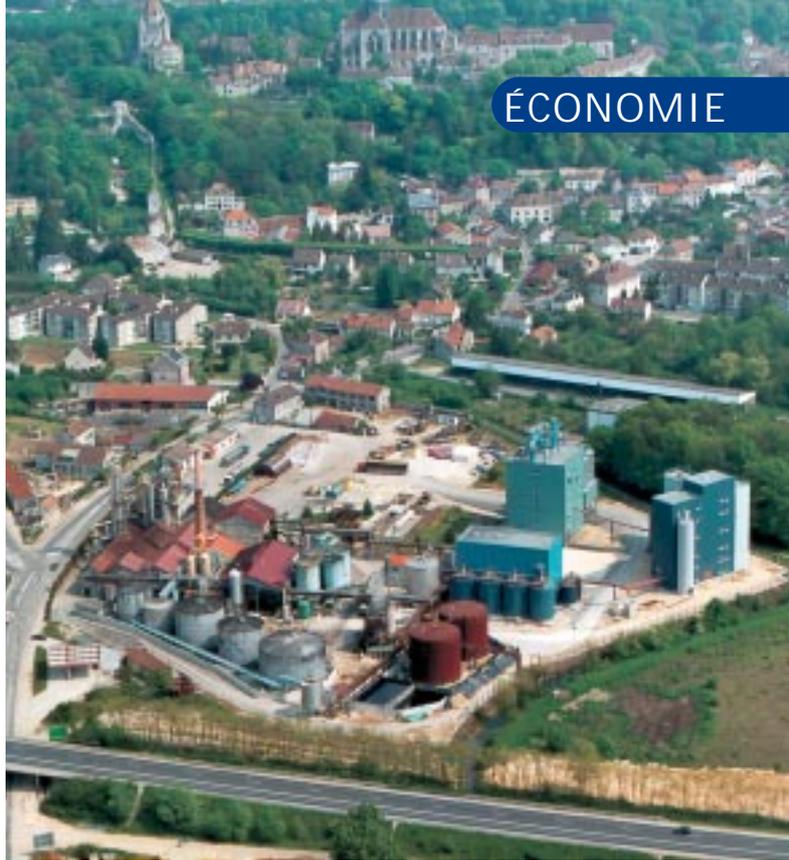
provenance de la Mer Noire en 2002, les arrivages massifs de volailles saumurées en 2003, et aujourd'hui, le développement rapide des importations d'alcool éthylique sans droits de douane. Par exemple, alors qu'il n'était pas fournisseur de l'Europe jusqu'en 2001, le Pakistan a été exonéré de droits de douanes. Dès 2003, il a fourni 640 000 hl d'alcool aux pays membres.

Face à ce constat, et devant les tractations qui s'amorcent dans le cadre de l'OMC, les céréaliers ont réaffirmé leur désaccord avec les positions de la commission de Bruxelles, qui entend totalement brader les restitutions à l'exportation. Désormais, les négociateurs européens se disent prêts à éliminer toutes les restitutions, en posant comme seule condition que les soutiens à l'exportation pratiqués par les USA dans le cadre de leurs crédits à l'exportation et de leur aide alimentaire fassent l'objet d'un traitement similaire. Mais, pour l'AGPB, le bas blesse : parmi les contreparties exigées, les commissaires n'ont pas mentionné l'élimination des aides américaines de marketing loan ! Un oubli de taille quand on sait que ces aides compensent automatiquement les pertes que font les farmers en vendant à tout prix. Les marketing loan provoquent de profondes distorsions de concurrence entre les céréales des USA et celles de l'Union Européenne.

Cet exemple révèle le manque de cohérence de l'Union Européenne vis-à-vis de son agriculture : l'Europe demande aux agriculteurs des efforts qualitatifs intenses et constants - tant pour les conditions de production que les efforts qualitatifs - puis, elle ouvre les portes à des productions directement concurrentes, mais non soumis aux mêmes contraintes.

### Des normes pour les mycotoxines

Autant d'éléments qui, bouleversant l'économie des exploitations et des filières, illus-



tent un "manque d'intérêt de l'Europe pour sa production", aux yeux de l'AGPB. "La production, semble-t-il, en vient à être considérée comme embarrasante, secondaire, suspecte, inutile" résumant par exemple les auteurs du rapport d'orientation. Des craintes confirmées par des mesures en préparation, comme l'élaboration de normes pour les mycotoxines des céréales présentes à la récolte : les seuils proposés sont plus bas que toutes les recommandations et ne tiennent pas compte des analyses communiquées par les spécialistes de l'INRA, d'ARVALIS - Institut du végétal et de l'ONIC.

Le poids des contraintes - tant administratives qu'environnementales - devient de plus en plus insupportable pour les exploitants. Ainsi, l'AGPB entend infléchir la ten-

dance et susciter d'avantage de synergies entre organisations, en travaillant davantage au niveau européen et en communiquant massivement en direction du grand public. Ce dernier chantier, quoique coûteux, doit être mené. Chacun peut le constater : en presque 20 ans, malgré les progrès tous azimuts réalisés sur le terrain par les agriculteurs, l'image de la production agricole et de la céréaliculture s'est considérablement dégradée.

Redorer l'image de la profession agricole est un véritable défi. En se ralliant l'opinion publique au travers d'une attitude transparente, l'agriculture aurait une chance de voir s'envoler les réticences de l'Union Européenne à soutenir sa production.

L'avenir et le moral des producteurs pourraient, dès lors, s'éclaircir. ■

### Europe à 25 : perspectives de marché à moyen terme

3

Selon les hypothèses de la Commission, la production de céréales dans l'UE à 25 atteindrait 276,8 Mt pour la campagne 2010/11, contre une consommation estimée à 250,5 Mt or perspectives de développement de la production de bioéthanol. En 2002/2003, la production a atteint 262,4 Mt et la consommation interne 241,6 Mt. Ainsi, les évolutions de consommation pressenties sur le marché mondial et les potentialités de débouchés des biocarburants apparaissent comme pouvant parfaitement pouvoir absorber l'augmentation des excédents.